

Compte rendu du Comité Directeur du 12-12-2022 chez Emilie

Présents : BACLE Annie, BOURGEOIS Véronique, CASSAIGNE Noël-André, DALIBARD Patricia, DE MALEZIEU Anne, DOLEANS Emilie, LEROUX Muriel, MASSON Joël et SOUTIF Michel.

+ BERNARD Jean-Pierre en passation de pouvoir pendant une année.

Ouverture à 19h15.

1 - Point inscriptions saison 2022/2023.

L'effectif à ce jour peut être estimé à une petite quarantaine d'adhérents (36 exactement) avec quelques inscriptions encore à venir. A noter encore des dossiers incomplets qui ne facilitent pas leur bonne gestion administrative (pré-inscriptions, relances, en attente). Nous serons, à la rentrée prochaine, moins tolérants et n'accepterons que des dossiers complets.

2 - Point sur les formations : Niveaux et Brevets.

6 PN1 + 5 PN1 à valider en mer. L'organisation des cours avec le relais de plusieurs encadrants se met bien en place depuis le retour des vacances de la Toussaint. Un second cours théorique est prévu courant janvier. Leur montée en compétences s'accompagnera en parallèle de la pratique de l'apnée pour obtenir le N1 en Apnée.

Suite à notre sondage 14 plongeurs sont intéressés par un recyclage RIFA et 7 demandent à être formés. Une formation va être planifiée dès que nous aurons plus de visibilité.

3 - Fosse.

Deux déplacements à la fosse de Villeneuve-la-Garenne sont à prévoir. Emilie se charge de prendre contact avec elle pour connaître ses délais et ses conditions de réservation et/ou d'annulation. En effet un entraînement plus soutenu en piscine est nécessaire pour profiter au mieux de la fosse.

4 - Fermeture piscine.

Un espoir de réouverture en janvier est possible mais pas garanti. Les points 2 et 3 en dépendent. Si elle se concrétise Muriel essayera de négocier les mêmes créneaux pendant les vacances scolaires pour rattraper les séances perdues.

5 - Site internet.

Michel va à nouveau envoyer une communication à tous les adhérents pour que chacun puisse identifier dans sa boîte de réception un message de notre prestataire « **Word Press** ». A partir de ce message chacun va pouvoir avoir accès au site Internet de Perche Plongée. En cas de souci de connexion les adhérents sont invités à prendre contact avec Michel.

6 - Voyages.

-Voyage Pont de l'Ascension (18 au 21 mai 2023)

9 personnes sont intéressées suite au sondage. Véronique va formaliser un tableau pour confirmer les inscrits.

La destination est encore à confirmer. Bretagne Sud ou Bretagne Nord ?

-Point Voyage Mexique (19 au 30 avril 2023)

Les dossiers des 8 inscrits viennent tout juste d'être finalisés.

7 - T-shirts Perche Plongée et autres objets ?

Annie va se renseigner auprès d'EVADIF pour des serviettes microfibrées, des bonnets (en rupture de stock), des sacs étanches... Etude qui va nous aider à nous déterminer.

8 - Suivi comptable et archivage Cloud.

Joël a identifié 3 sites et, avec Patricia, ils sont d'accord dans le choix du finaliste : ASSOCLUB. C'est le plus convivial et il peut être consulté par plusieurs personnes à la fois avec des habilitations spécifiques en fonction des utilisateurs. Il coûterait 40 € / an. Il va être testé gratuitement 2 mois avant toute décision.

9 - Renoncement aux frais. Précision sur le règlement intérieur.

Un ajout au R.I. validé par le Comité Directeur va être formalisé. Il va mentionner que Perche Plongée valide, ou ne valide pas, le renoncement aux frais des bénévoles animateurs et/ou encadrants sur présentation du document récapitulatif annuel de leur activité qui se doit d'être réelle et cohérente.

10 - Chèque « Caution » pour les encadrants.

Le fonctionnement est maintenu pour cette année 2022-2023. A partir de l'année prochaine le club encaissera la totalité du montant de la cotisation de tous les encadrants. Un point sera fait en fin de saison et à partir de 10 animations (cours, DP, encadrement, baptême) PP remboursera le montant de la cotisation. A noter que c'est à chacun de bien noter ses animations sur le tableau récapitulatif annuel.

11 - Soirée tartiflette en janvier.

Véronique vient d'envoyer un tableau d'inscription. Cette soirée se déroulera à la salle des fêtes de La Gaudaine le samedi 21/01/2023 à 19h30. Tarif adhérent : 16 € et non adhérent : 18 €.

Annie se charge de l'achat des boissons.

12 - Questions diverses.

Muriel se charge du tri du courrier qui lui est adressé et le fait suivre s'il est intéressant aux adhérents de PP. Les secrétaires peuvent prendre le relai si nécessaire.

13 - Date et lieu du prochain Comité.

A l'invitation d'Anne la prochaine réunion se fera chez elle le lundi 27-02-2023. Tous les points de l'ODJ ont été abordés. La Présidente clôt la réunion. Fermeture de la réunion à 21h30. Le Comité remercie Emilie et Walter de leur accueil chaleureux et pour le sympathique dîner.

La Présidente

Le Trésorier

La Secrétaire